

# La lettre d'information de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,

association pour la défense des chemins ruraux

n°16  
septembre  
2018



## EDITO de la Présidente :

Cette année est riche en événements. L'association a déjà participé à plusieurs salons des maires (la Somme, le Nord et le Pas de Calais), à Terres en Fête à Tilloy lès Mofflaines et notamment à la Fête de la Chasse et de la Nature à Compiègne où nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre stand Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts-de-France.

Cet automne sera marqué par des actions proposées ou organisées par "Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie": l'opération « Tous en chemin ! » du 5 au 14 octobre sur l'ensemble de la région, le colloque « Chemins et Biodiversité » le 14 novembre près d'Amiens et enfin une exposition sur le recensement des chemins qui sera installée dans plusieurs communes et ce, dans le cadre du Festival de l'Arbre et des Chemins ruraux.

La Présidente  
Nadia BUTTAZZONI



## Dossier

TOUS EN CHEMIN ! L'opération de l'automne pour les chemins !!



**Souvent nous entendons les usagers et les élus se désoler de la disparition et d'un réel manque d'entretien de nos chemins ruraux. C'est l'occasion d'agir tous**

**ensemble ! Comment me direz-vous ? tout simplement en participant à l'opération « Tous en chemin ! »**

Le principe : organiser une action écocitoyenne qui a pour objectif de choyer les chemins ruraux.

Pour agir au mieux sur les chemins, il est important qu'une synergie entre les usagers, les élus et les habitants se mette en place et que chacun s'implique dans la préservation et la gestion de ce patrimoine commun. C'est donc l'occasion d'accompagner l'acte à la parole !

« Tous en chemin ! » se décline sous un grand nombre de formes : un entretien d'un chemin avec la société de chasse et le club de randonnée locaux, l'installation d'aménagements (banc, table ou encore balisage) par les habitants, l'organisation d'une randonnée « entretien-nettoyage » avec les écoles, les centres de loisirs.

### L'aventure vous tente ?

Ce n'est pas compliqué :

1/ une fois l'opération décidée, s'inscrire en ligne ([www.naturagora.fr](http://www.naturagora.fr))

Dans le cas où l'organisateur n'est pas la

commune elle-même, ne pas oublier de demander une autorisation à la mairie (propriétaire des chemins ruraux).

2/ communiquer sur votre opération autour de vous, dans vos réseaux de contacts, dans la commune, dans la presse locale etc. afin de trouver des participants. Nous nous chargerons d'indiquer votre action sur la carte interactive qui se trouve sur notre site internet.

3/ prévoir le matériel ou demander aux participants d'apporter le leur si nécessaire

4/ prendre des photos le jour J :

- Avant de débuter pour connaître l'état du chemin

- Durant l'action (attention à prendre les participants de dos pour que nous puissions utiliser les clichés par la suite)

- Et bien évidemment, à la fin de la journée pour admirer le travail accompli

5/ faire un petit résumé de l'opération (nombre de participants, action(s) menées, etc.) et nous transmettre le tout. Nous ferons une communication à l'échelle régionale.

**Notre association vous accompagne tout au long de votre démarche alors n'hésitez plus, inscrivez votre action et impliquez un maximum de personnes !!!**

## Rubrique juridique

Et pourquoi pas un arrêté municipal de bonne utilisation des chemins ruraux ?!



**Le sujet des chemins est souvent tabou par peur du conflit mais des actions préventives peuvent exister tel qu'un arrêté municipal indiquant la bonne conduite à avoir sur ces espaces.**

Un tel arrêté permet de rappeler qu'il s'agit d'une propriété privée de la commune qu'il est strictement interdit de s'approprier, de dégrader ou de barrer pour empêcher la circulation. La démarche est doublement intéressante car en plus de montrer la volonté de la commune à préserver son bien, il s'agit d'un document sur lequel le maire pourra s'appuyer, en plus des textes de loi, en cas d'infraction.

Il est également possible de rédiger un document moins "réglementaire" mais ayant une portée plus large : une charte à l'attention de tous les habitants. Le rappel de bonne conduite est alors plus dédié aux usages sur les chemins mais peut intégrer de nombreuses informations pertinentes.

**Voici donc un premier moyen d'aborder le sujet des chemins et d'impliquer la population !**

## Rencontres sur les chemins

Le drôle de garde-manger de la Pie-grièche écorcheur

Voici un petit oiseau de nos campagnes aux coutumes bien étranges. Souvent en évidence sur un perchoir, il chasse à l'affût et capture de gros insectes ou de petits vertébrés au sol. Lorsque la chasse est bonne, il a pour habitude d'empaler des proies sur du fil barbelé ou un arbre épineux afin de constituer des réserves pour les jours moins cléments



## Le Portrait

Danyèle PLAYE, Z  
trésorière adjointe

Danyèle est très impliquée dans l'activité de la randonnée pédestre dans son département, le Pas de Calais, dont elle préside le comité départemental.

Concernée par la préservation des chemins ruraux pour tous les intérêts qu'ils représentent, elle a naturellement rejoint l'association lorsque celle-ci a étendu son champ d'action sur les deux départements voisins de la Picardie. Danyèle est devenue trésorière adjointe dans la foulée.

## Actualités

un colloque sur les chemins !

Le Colloque "**Chemins Ruraux et Biodiversité, Sauvegarde, Pérennisation et Partage**" est organisé conjointement par l'association et le Comité régional de la Randonnée Pédestre des Hauts-de-France, le **14 novembre 2018** au lycée agricole du Paraquet (80), près d'Amiens.

Seront traités les sujets suivants : l'inventaire des chemins ruraux, les enjeux environnementaux (Trame Verte, auxiliaires des cultures, biodiversité, érosion en lien avec les chemins), socio-économiques et paysagers (retombées touristiques, partage des chemins ruraux, aménagements fonciers et éléments du paysage) et enfin, les contraintes et les problématiques liées aux chemins ruraux.

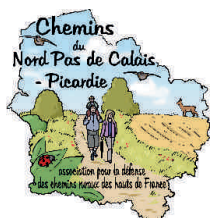
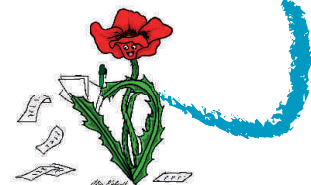
Informations et inscriptions à partir de fin septembre sur notre site ou <https://hauts-de-france.ffrandonnee.fr> (Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles)

Dans le prochain numéro...

**Dossier :** Bilan de la 2e année de l'opération de recensement

**Rubrique juridique :** La commune et la randonnée

**Rencontres sur les chemins :** La vie en rose sur les chemins



Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,  
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France  
1, chemin du Pont de la Planche  
02 000 BARENTON-BUGNY  
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73  
Mail : cheminsnpccardie@naturagora.fr  
Site internet : www.naturagora.fr

Avec le soutien financier de :



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER



Crédits photo : Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie sauf indications contraires sur les photos

Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN

Illustration : Alice KUBASIK